

Challenge Mobilité 2022

Mais qu'est-ce que c'est le Challenge Mobilité ?

Le Challenge Mobilité Auvergne Rhône-Alpes est un événement de promotion et de sensibilisation concernant la mobilité en entreprise. Le but est d'inciter les salariés à venir au travail autrement qu'en voiture individuelle et de promouvoir les modes de transports doux.

Pour inciter les salariés à se déplacer différemment, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place des offres mobilité pour tester gratuitement ou à moindre coût d'autres moyens de déplacement.

Pour cette 12ème édition, 2 417 établissements se sont inscrits, dont le Centre Hospitalier Le Vinatier, 10 426 heures d'embouteillages ont été évitées et 1 095 707 km ont été parcouru au total, soit 27,4 tours du monde.

L'édition 2022 se déroulait le 2 juin et le Centre Hospitalier Le Vinatier a relevé le défi.

La mobilité au Centre Hospitalier Le Vinatier

Le 2 juin au matin, grâce au service transport, des voitures électriques ainsi que des vélos ont été mis à disposition des salariés. Ils ont pu donc les tester mais aussi constater le matériel mis à disposition au sein de l'établissement.

Le Challenge Mobilité était autant pour l'intra que pour l'extra hospitalier. En effet, il existait deux possibilités de participer : pour toutes les personnes étant sur le site du Vinatier, elles pouvaient remplir le flyer mis à disposition au stand. Pour les personnes en extra hospitalier, un lien Internet leur était transmis afin qu'elles puissent tout autant participer.

Cette journée a permis de mettre en avant les actions faites par l'établissement concernant la mobilité :

- Remboursement à hauteur de 50% de l'abonnement TCL, SNCF ou Vélov
- Forfait mobilité durable d'une valeur de 200 euros si les conditions sont respectées
- Fiches itinéraires qui proposent le trajet le moins impactant depuis le site intra hospitalier
- Parkings gratuits et véhicules mutualisés

Les résultats de la journée

Après avoir recensé l'ensemble des personnes ayant participé, les statistiques sont tombées.

71 personnes ont participé au Challenge Mobilité 2022 et tous ensemble, nous avons parcouru 350 km, ce qui équivaut à un trajet entre Lyon et Aix-en-Provence.

Le vélo est le gagnant des modes de transport utilisés au Centre Hospitalier Le Vinatier, 62,8% des participants l'utilisent pour venir travailler. Vient ensuite les transports en commun avec un total de 25,6% des trajets, la marche est en troisième position avec 6,98% et enfin le train et la multimodalité arrivent ex æquo avec 2,33%.

Un grand merci au service transport de nous avoir accompagné et aux personnes qui ont participé.

A l'année prochaine !



